Université de Lille

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Diplôme d'état en Santé Infirmier (IPA)

Niveau d'étude visé
BAC +3

Durée
3 ans

Composante
UFR3S - Sciences de santé et du sport

Ouvert en stage
Oui

Présentation

Le diplôme d'état d'infirmier, forme des professionnels de santé intervenant auprès de personnes de tout âge dans les domaines de la prévention, du dépistage, du soin, de l'accompagnement et de l'éducation à la santé.
Le **Diplôme d'État d'infirmier (DEI)** est un diplôme de niveau Bac+3 conférant le **grade de licence** (180 crédits ECTS), délivré par l'État français.
D'une durée totale de 4 200 heures sur 3 ans (six semestres de 20 semaines chacun), la formation est organisée conformément au référentiel de formation. Elle comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel.

La formation comporte **2 100 heures de formation théorique** (750h de cours magistraux, 1050h de travaux dirigés et 300h de travail personnel guidé) et **2 100 heures de formation pratique**. Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures, soit environ 300 heures par an.

La formation théorique comprend **six unités d'enseignement décomposées en 59 unités**, réparties en dix compétences à valider.

La formation pratique comprend **60 semaines de stages** :

- 15 semaines en 1ère année
- 20 semaines en 2ème année dont le stage de service sanitaire
- 25 semaines en 3ème année

Les étudiants doivent valider 180 ECTS (120 crédits par la formation théorique et 60 crédits par la formation pratique) pour obtenir le diplôme.

Objectifs

L'infirmier :
- élabore des diagnostics infirmiers et définit les interventions adaptées à mettre en œuvre pour une personne ou un groupe de personnes pouvant s'intégrer, lorsque requis, dans un projet de soins personnalisé existant ;
- initie, entreprend, met en œuvre et évalue les soins infirmiers à visée de dépistage, préventive, éducative, diagnostique, thérapeutique, relationnelle et palliative, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, afin de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ;
- assure les soins relationnels permettant d'apporter un soutien psychologique, qui s'inscrivent dans une prise en charge globale de la personne ;
- concourt à l'évaluation de l'autonomie et soutient les capacités autonomes en vue de favoriser le maintien, l'insertion ou la réinsertion des personnes dans leur milieu de vie, notamment lors de la réalisation de soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie ;
- participe à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie ;

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2026

- contribue à la mise en œuvre de traitements par le recueil de données et informations relatives à la personne et à son entourage, la surveillance clinique, la mise en place d'une démarche thérapeutique, l'application de prescriptions et la contribution à la conciliation médicamenteuse ;
- prescrit des produits de santé et des examens complémentaires adaptés à la situation clinique et dans ses domaines de compétences ;
- conçoit, conduit et met en œuvre une démarche d'éducation à la santé, d'éducation thérapeutique, de dépistage et de repérage auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes et des actions de santé publique dans le cadre de projets de promotion et de prévention en santé communautaire et populationnelle, en prenant en compte les enjeux environnementaux ;
- organise et planifie les soins infirmiers, participe aux soins de premier recours, à la coordination et à la continuité des activités de soins dans le cadre de la collaboration pluriprofessionnelle et à l'orientation des personnes vers le professionnel adapté ;
- accompagne ses pairs, les étudiants et les autres professionnels afin de permettre le développement de leurs compétences ;
- met en œuvre des actions de développement de compétences, produit des documents et contribue à l'innovation et à la recherche scientifique afin d'optimiser la qualité et la sécurité des activités et des soins, dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles ;
- participe à des actions de secours, de médecine de catastrophe et d'aide humanitaire, ainsi qu'à toute action coordonnée des professions de santé et des professions sociales conduisant à une prise en charge globale des personnes.

L'infirmier exerce son activité, dans le respect du code de déontologie, dans le cadre de son rôle propre ou sur prescription et en coordination avec les autres professionnels de santé.

Le diplôme d'État d'infirmier est délivré à compter de l'année universitaire 2028-2029 par les universités accréditées.
Le référentiel de formation relève de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

Savoir-faire et compétences

Activités visées :
Les activités principales de l'infirmier sont :

- Recherche, collecte et traitement de données en lien avec la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes (données épidémiologiques, socio- économiques, cliniques, scientifiques) dans le cadre de bilans cliniques, bilans de situation et d'environnement
- Identification des interventions à mettre en œuvre auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes incluant projet de promotion de la santé, projet de prévention, éducation à la santé, éducation thérapeutique, soins directs et indirects, interventions en équipe pluriprofessionnelle, orientation vers d'autres professionnels de la santé
- Mise en œuvre de soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie
- Prescriptions initiales, renouvellement de prescription à l'identique, adaptation de traitement selon des critères cliniques identifiés dans le domaine des soins infirmiers
- Conception et réalisation de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé en santé communautaire et populationnelle
- Conception de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé d'une personne et mise en œuvre d'activités en lien avec ces projets
- Conception de projets d'éco-soins, promotion d'actions valorisant le développement durable, tenant compte des enjeux environnementaux, selon une approche systémique et intégrée
- Gestion d'une structure d'exercice individuel ou collectif
- Contribution à la coordination, l'organisation et la planification des activités et des soins dans le cadre de parcours de santé, de soins
- Information et formation des nouveaux personnels et des apprenants et développement des compétences professionnelles et psychosociales
- Recherche, utilisation et traitement de données issues de la pratique professionnelle incluant les données probantes et en lien notamment avec des soins innovants dans tous les domaines de compétence infirmiers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2026

- Production de référentiels pour la pratique professionnelle, en lien notamment avec les soins et démarches innovants, issus de données probantes.

Compétences attestées :
- Élaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
- Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, et dans le cadre d'une co-construction, afin de répondre aux problématiques identifiées
- Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée
- Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers
- Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique
- Concevoir, conduire et co-construire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage auprès d'une personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière
- Concevoir et conduire des projets et la promotion d'actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles
- Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources
- Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations et données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins
- Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes et en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques
- Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités
- Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisée
- Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Les + de la formation

Trois missions définies reflétant la spécificité du métier :

1. **Evaluer l'état de santé** d'une personne et analyser les situations de soins ;
2. **Concevoir et définir des projets de soins personnalisés**, planifier, prodiguer et évaluer des soins, mettre en œuvre des traitements ;
3. **Contribuer à l'éducation de la santé** : promouvoir, maintenir et restaurer la santé des personnes par l'accompagnement dans le parcours de soins en lien avec le projet de vie du patient.

Organisation

Organisation

Le programme repose sur une alternance entre enseignements théoriques, pratiques et cliniques.

Stages

Les stages sont réalisés dans différents environnements :

- Services hospitaliers publics et privés

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2026

- Cabinets infirmiers libéraux
- Centres et maisons de santé
- Établissements médico-sociaux
- Santé scolaire et autres structures extrahospitalières

Admission

Conditions d'admission

Formation initiale
Admission via la plateforme Parcoursup.
Sélection sur dossier.
Examen du parcours scolaire, des résultats académiques, de la motivation et de la capacité à suivre une formation exigeante.
Possibilité de suivre la formation en apprentissage

Formation professionnelle continue (FPC)
Accès destiné notamment aux personnes en reconversion professionnelle.
Sélection organisée par les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI).
Conditions spécifiques de candidature et d'expérience professionnelle selon la réglementation applicable.

Et après

Poursuite d'études

Après l'obtention du diplôme d'État d'infirmier, plusieurs possibilités d'évolution professionnelle sont envisageables :

- Infirmier en pratique avancée (IPA)
- Infirmier anesthésiste diplômé d'État (IADE)
- Infirmier de bloc opératoire diplômé d'État (IBODE)
- Puériculteur / Puéricultrice
- Cadre de santé
- Formation universitaire complémentaire

Insertion professionnelle

L'obtention du Diplôme d'État d'infirmier permet d'exercer en qualité d'infirmier diplômé d'État (IDE), dans différents secteurs d'activité :

- Secteur hospitalier
- Secteur médico-social
- Soins à domicile
- Exercice libéral
- Santé publique
- Santé au travail
- Santé scolaire

Infos pratiques

Lieu(x)

UFR3S - Département d'Odontologie - Place de Verdun - Lille

Campus

Campus Santé

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2026